

AGGLOMAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-LÔ AGGLO

L'AGGLÔ EN ACTIONS

**Gestion
des déchets,
nouvelle tarification
en 2023**

Une incitation à traiter
nos déchets comme
ils le méritent !

L'AGGLÔ, C'EST VOUS !

**Expression
du conseil de
développement**

TERRITOIRE DE RÉUSSITES

**Portrait de
l'entreprise
Lemasson**

Saint-Lô
AGGLO





© Lemasson



© M.-P. Houben

04 L'AGGLÔ EN IMAGES

06 COMPRENDRE L'AGGLÔ

L'eau, une compétence de Saint-Lô Agglo

09 L'AGGLÔ EN ACTIONS

Aménagement : Le bocage, quels enjeux ?

Environnement : Gestion des déchets, nouvelle tarification

Santé : Le Contrat Local de Santé

13 L'AGGLÔ, C'EST VOUS !

Emploi mobilité services

Expression du Conseil de Développement

14 TERRITOIRE DE RÉUSSITES

LEMASSON, portrait d'entreprise

Question à : Mickaël GRANDIN,
vice-président en charge du
développement économique

16 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE...

18 L'AGGLÔ EN BREF

20 L'AGENDA

CHIFFRES CLÉS

SLAM Covoiturage, 1 an !
Ensemble, construisons
les nouvelles mobilités !

1 656 inscrits
9 432 covoiturages

10 412 kg
de CO2 évités



18,75 km
distance moyenne
des trajets

*Au 18 octobre 2022

Suivez-nous sur les
réseaux sociaux !



Version audio en
ligne disponible sur
saint-lo-agglo.fr

Infos Agglô

Direction de la communication
02 14 29 00 40
communication@saint-lo-agglo.fr

Directeur de la publication :
Fabrice Lemazurier

Directrice de la Communication
et Rédactrice en chef : Cécile Fournier

Rédaction :
Cécile Fournier, Claire Peltier,
Stéphanie Montagne - Gresille

Conception graphique
et mise en page : Instant Urbain

Photos : Saint-Lô Agglo, C. Fournier,
K. Tantet, C. Peltier, sauf mention contraire.

Imprimerie : SIB imprimerie

ISSN : 2495-7046

L'AGGLÔMAG est imprimé sur
un papier issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées.

Nombre d'exemplaires : 42 500 ex.



édito

2022 aura été une année d'actions et de choix : des actions pour vous accompagner dans votre quotidien et des choix nécessaires pour continuer le travail engagé.

Nous poursuivons notre ambition et tenons notre ligne de conduite pour un territoire solidaire et équilibré, attractif et durable.

Les exemples de chiffres suivants témoignent et viennent conforter nos actions.

Ainsi, depuis le lancement des OPAH, en matière d'amélioration de l'habitat, 684 logements ont été soutenus dans leur projet de rénovation, 72 logements ont été remis sur le marché locatif ou de vente permettant ainsi d'élargir l'offre pour se loger. Le 2nd aspect positif de ces dispositifs en faveur de l'habitat est une redistribution directe auprès des entreprises locales qui se voient confier la majorité des travaux générés soit plus de 15 M€.

Notre volonté reste forte également pour accompagner notre jeunesse. Grâce à notre carte KioskAgglo, ce sont près de 6 000 jeunes, depuis septembre 2022, qui bénéficient de nombreux avantages et réductions auprès des associations sportives et culturelles.

Nous avons également mis l'accent sur la mobilité, politique structurante et engageante sur le plan environnemental. Les services développés en matière de transport montrent des résultats encourageants. Ainsi, le dispositif SLAM Covoiturage a permis de financer 9 432 covoiturages depuis son ouverture il y a plus d'un an. En 2021, le service de transport à la demande, SLAM TAD, a comptabilisé 9 245 transports. Le bilan 2021 du transport urbain, SLAM Bus, relate près de 547 679 voyages et pour 2022 la fréquentation tend à la hausse. L'expérimentation sur l'aire urbaine avec Bik'air pour les vélos à assistance électrique est positive et nous allons proposer un nouveau service de location de vélos début 2023.

Sur le plan écologique, le nouveau système de collecte des déchets a prouvé son utilité puisque fin octobre ce sont plus de 3 700 tonnes des déchets enfouis en moins. Merci à chacun d'entre vous pour votre geste de tri !



©Studio Guézou

Fabrice Lemazurier,
Président de Saint-Lô Agglo

Nous avons été confrontés cet été, avec la sécheresse, à la nécessité d'apprendre de nouveaux gestes simples pour protéger notre ressource en eau, cette ressource si vitale mais si fragile. Nous investissons chaque année pour renouveler les réseaux et sécuriser l'apport en eau potable.

Aujourd'hui, la crise énergétique, additionnée à l'inflation, nous oblige à **faire des choix**. Nos modèles, nos fonctionnements et nos investissements doivent être réécrits pour continuer à vous assurer un service de qualité.

Les surcoûts sont évalués pour l'Agglo à près de 1,8 M€. Ils viennent amputer lourdement nos finances publiques.

Notre engagement sur le mandat de ne pas augmenter la fiscalité sur le foncier reste notre priorité. Mais nous sommes confrontés à une situation inédite, liée aux augmentations de matières premières et des fluides : elle vient modifier notre trajectoire budgétaire et le maintien de certains services publics dans des conditions identiques. Si notre gestion est saine et rigoureuse, elle ne nous exonère pas des difficultés que traverse notre pays.

L'heure des choix arrive : une réflexion est en cours sur l'évolution tarifaire de certains de nos services à la population, sur leur périmètre et sur la contribution des communes à l'intercommunalité.

Saint-Lô Agglo n'est pas un cas isolé face aux incertitudes financières. Plus d'une intercommunalité sur deux dans notre pays est confrontée à des difficultés budgétaires importantes. Je tenais à vous faire partager nos réussites mais aussi nos difficultés.

À quelques jours de cette fin d'année, permettez-moi, malgré ce contexte, de vous souhaiter à toutes et tous ainsi qu'à vos proches de joyeuses fêtes.

Une collectivité au service de tous !

78 926 Habitants **61** Communes :

- Agneaux
- Airel
- Amigny
- Baudre
- Beaucaudray
- Bérigny
- Beuvrigny
- Biéville
- Bourgvallées (St-Samson-de-Bonfossé, Gourfaleur, La Mancellière-sur-Vire, St-Romphaire, Soulles, Le Mesnil-Herman)
- Canisy (Canisy et St-Ébremond-de-Bonfossé)

- Carantilly
- Cavigny
- Cerisy-la-Forêt
- Condé-sur-Vire (Condé-sur-Vire, Le Mesnil-Raoult et Troisgots)
- Couvains
- Dangy
- Domjean
- Fourneaux
- Gouvets
- Graignes-Mesnil Angot
- La Barre-de-Semilly
- La Luzerne

- La Meauffe
- Lamberville
- Le Désert
- Le Lorey
- Le Mesnil-Amey
- Le Mesnil-Eury
- Le Mesnil-Rouxelin
- Le Mesnil-Véroner
- Le Perron
- Marigny-le-Lozon (Marigny et Lozon)
- Montrabat
- Montreuil-sur-Lozon
- Moon-sur-Elle

- Moyon-Villages (Moyon, Chevry et Le Mesnil-Opac)
- Pont-Hébert (Pont-Hébert, Le Homme d'Arthenay)
- Quibou
- Rampan
- Rémillly-les-Marais (Rémillly-sur-Lozon, Le Mesnil-Vigot et Les Champs-de-Losque)
- St-Amand-Villages (St-Amand et Placy-Montaigu)
- St-André-de-l'épine

- St-Clair-sur-l'Elle
- St-Martin-de-Bonfossé
- Ste-Suzanne-sur-Vire
- St-Fromond
- St-Georges-d'Elle
- St-Georges-Montcocq
- St-Germain-d'Elle
- St-Gilles
- St-Jean-d'Elle (St-Jean-des-Baisants, Rouxeville, Précorbin, Notre-Dame-d'Elle et Vidouville)
- St-Jean-de-Daye
- St-Jean-de-Savigny

- St-Lô
- St-Louet-sur-Vire
- St-Pierre-de-Semilly
- St-Vigor-des-Monts
- Tessy-Bocage (Tessy-sur-Vire, Fervaches et Pont-Farcy)
- Thèreval (Hébécrevon et La Chapelle-Enjuger)
- Torigny-les-Villes (Torigni-sur-Vire, Guilberville, Giéville et Brectouville)
- Villiers-Fossard

Source INSEE 2019 - Population municipale : 76 116 habitants



DU 1^{ER} AU 11 JUIN

1^{ère} édition de la Quinzaine de la parentalité
Saint-Lô Agglo

©A. Binard



1^{ER} JUILLET

Inauguration des aménagements
de l'Abbaye Saint-Vigor
Cerisy-la-Forêt

S. Toulorge



17 JUILLET

Jazz dans les prés
Célestine Roland
Moon-sur-Elle



ÉTÉ

Festival des goûters
de La Chapelle-sur-Vire
Tessy Bocage

©L. Tessier



DU 18 JUIN AU 31 AOÛT

Festival des bords de Vire,
œuvre 16 de Vincent Givogne

©Usine Utopik



DU 15 AU 20 AOÛT

Coupe du Monde de Horse Ball
Pôle hippique Saint-Lô

©NHS



DU 6 AU 27 SEPTEMBRE

Exposition "Je mange donc je suis...
en Normandie" - Pôle Agglo21

G. Ferragu



22 SEPTEMBRE

Raid urbain étudiant
Saint-Lô

©E. Debroise-Gautier



29 SEPTEMBRE

Inauguration de la
station d'épuration
Domjean



2 OCTOBRE

Journée de la randonnée
Pont-Farcy

©T. Davenet

L'eau,

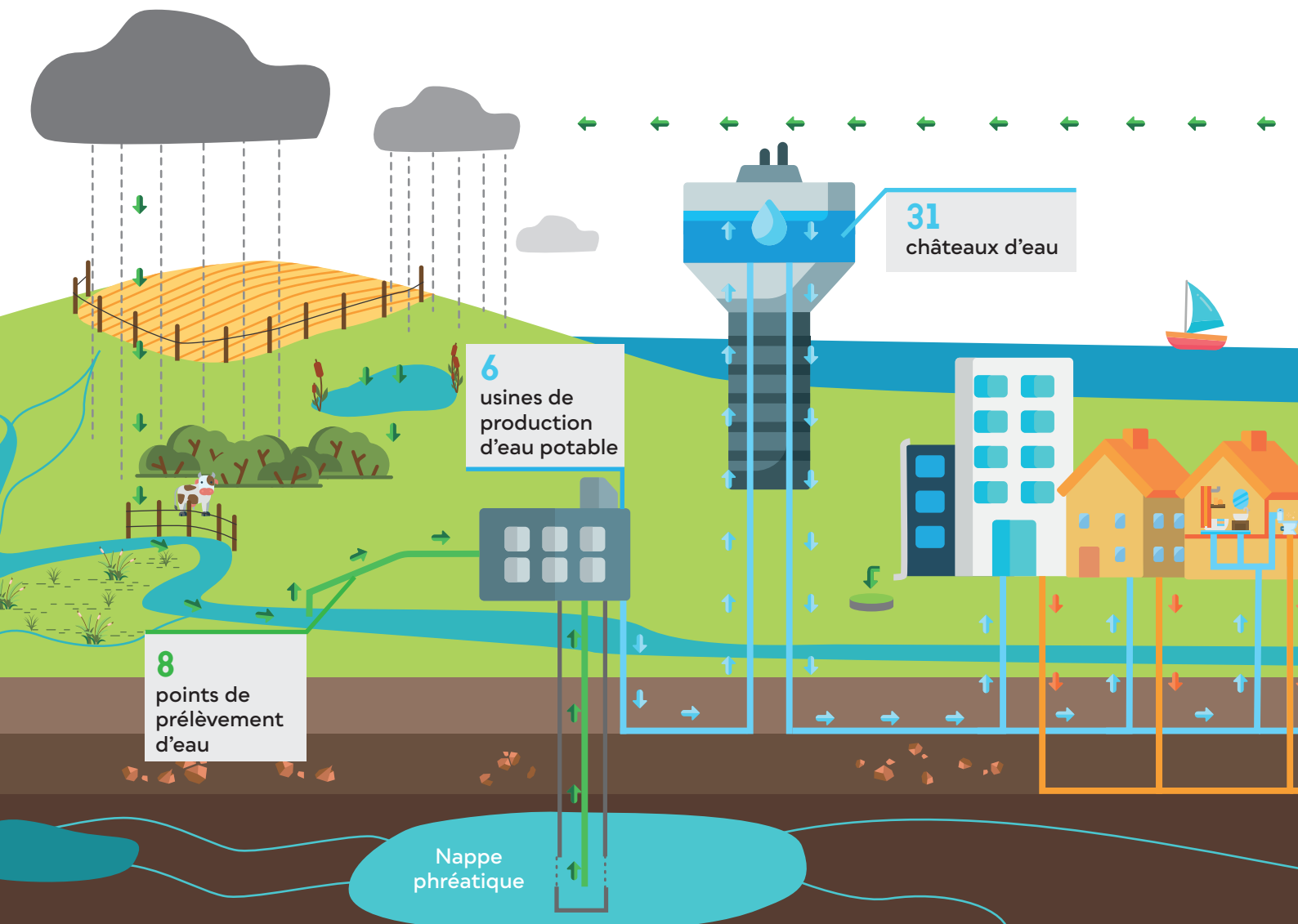
UNE COMPÉTENCE DE SAINT-LÔ AGGLO

Saint-Lô Agglo assure la production et la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées domestiques et le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Elle gère les eaux pluviales en milieu urbain et agit en faveur de la préservation qualitative et quantitative de la ressource dans le cadre de sa compétence "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI).

LES ACTIONS DE L'AGGLO DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- Restauration des rivières
- Restauration des mares
- Préservation des zones humides
- Préservation et restauration du maillage bocager

- ➔ La ressource en eau
- ➔ L'eau potable
- ➔ Les eaux usées





LA RESSOURCE EN EAU

1 000 KM de rivière

PEU DE RESSOURCE

en eau souterraine
car des nappes limitées

Près de **6 500 HA**
de zones humides et
350 mares recensées
à ce jour qui alimentent
les rivières et les nappes

Un bocage de **8 000 KM**
de haies recensés qui
favorise l'infiltration de l'eau



L'EAU POTABLE



36 600 abonnés

1 900 KM de réseaux
d'eau potable

45 000 LITRES
d'eau consommée / an /
personne

3,4 MILLIONS DE M³
d'eau produite / an soit environ
122 000 camions-citernes

1,5 MILLIONS DE M³
d'eau importée des territoires
voisins / an



L'ASSAINISSEMENT

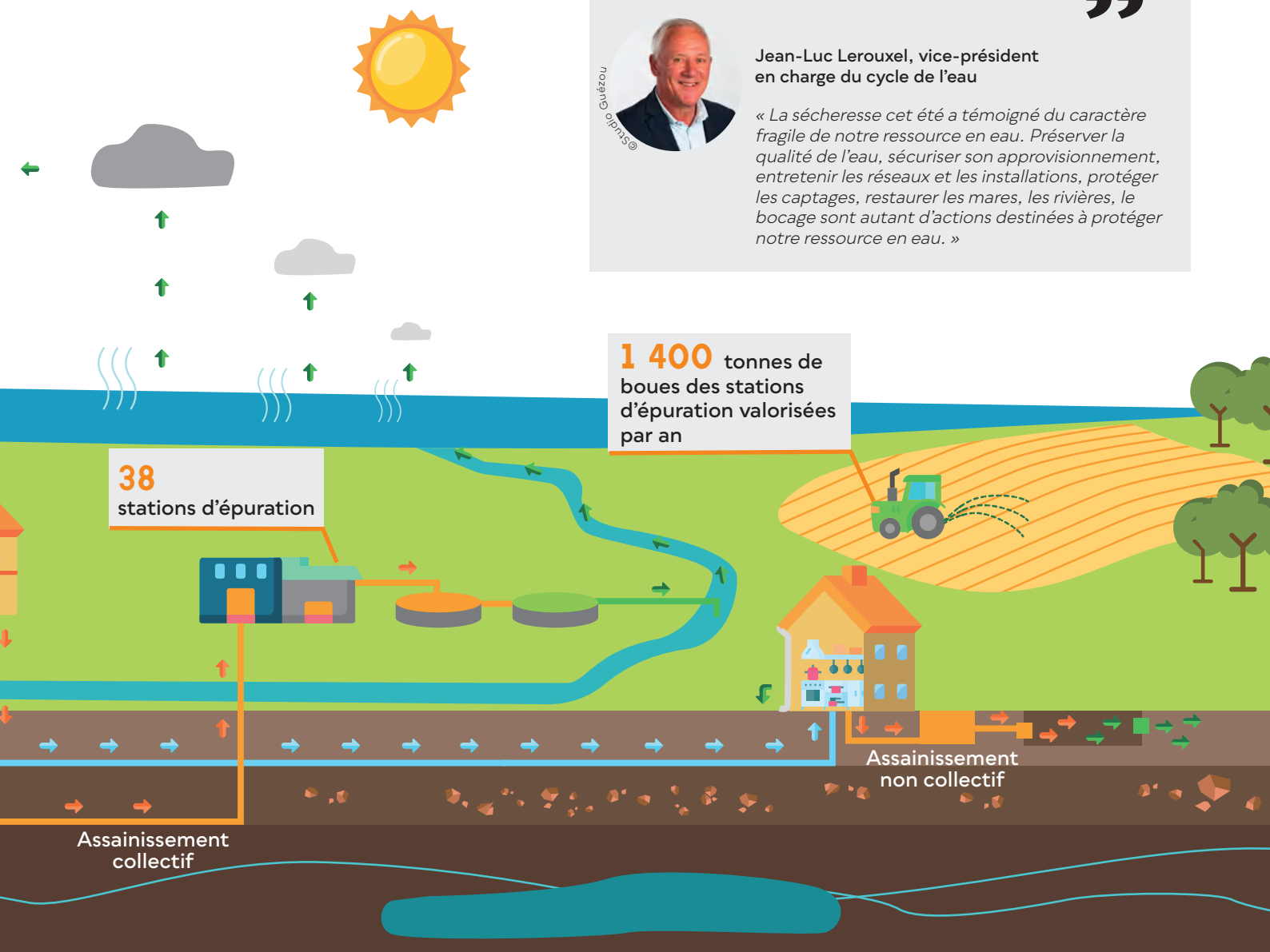
24 850 FOYERS
en assainissement collectif

400 KM de réseaux d'eaux usées

260 KM de réseaux
d'eaux pluviales

1,9 MILLIONS DE M³
d'eaux usées traitées / an
qui rejoignent le milieu naturel
soit 212 millions de chasses d'eau
ou 38 millions de douches

14 350 FOYERS
en assainissement individuel



Jean-Luc Lerouxel, vice-président
en charge du cycle de l'eau

« La sécheresse cet été a témoigné du caractère fragile de notre ressource en eau. Préserver la qualité de l'eau, sécuriser son approvisionnement, entretenir les réseaux et les installations, protéger les captages, restaurer les mares, les rivières, le bocage sont autant d'actions destinées à protéger notre ressource en eau. »

1 400 tonnes de
boues des stations
d'épuration valorisées
par an

38
stations d'épuration

Assainissement
non collectif

Assainissement
collectif

DÉFI ZÉRO

LOGEMENT VACANT

Propriétaire d'un logement vacant depuis **+ 2 ans** sur Saint-Lô Agglo ?

Des aides financières existent

Contactez le service Habitat

02 14 29 00 38 / habitat-bal@saint-lo-agglo.fr



PROJET DE
TERRITOIRE
2020-2026

TERRITOIRE
DURABLE

Aménagement

LE BOCAGE, QUELS ENJEUX ?



LE BOCAGE DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Saint-Lô Agglo a travaillé, avec de multiples acteurs du territoire, notamment les exploitants agricoles, à la préservation et à l'évolution du bocage dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration. Ainsi, quand le PLUi sera approuvé, l'ensemble des linéaires de haies bocagères et de talus nus du territoire seront identifiés au titre de la loi paysage.

Pourquoi identifier tout le maillage bocager ?

Le bocage représente une activité économique notamment d'élevage. Le bocage joue un rôle hydraulique, paysager, de corridor écologique... dans son ensemble. Il peut également être une source de revenus (bois énergie...) et présente de nombreux avantages agronomiques (brise-vent, ombrage, limitation de l'érosion...).

L'identification de tous les linéaires permettra un traitement équitable des demandes, que la haie soit située en zone urbaine, en zone à urbaniser, en zone rurale...

Quelles conséquences ?

Avant d'effectuer des travaux de modification de linéaires identifiés, vous devrez faire une demande d'autorisation d'urbanisme. Un technicien bocage de Saint-Lô Agglo vous accompagnera dans la démarche en se rendant

sur place et en étudiant avec vous les compensations lorsque la suppression de la haie est inévitable ou nécessaire. Si les linéaires présentent un enjeu majeur (alignements d'arbres remarquables, haies bordant les fonds de vallon...), l'autorisation pourra être refusée. L'entretien des haies ne sera pas concerné, s'il permet un renouvellement de la haie.

LE RÔLE DU BOCAGE DANS LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le bocage est constitué de haies et talus, véritables barrières. Implantés perpendiculairement à la pente, les talus et les haies ralentissent la vitesse de l'eau qui ruisselle en surface, ce qui limite l'érosion des sols et les coulées de boues. L'eau s'infiltré dans le sol grâce aux racines des arbres, rechargeant les nappes phréatiques et limitant les risques de crues. L'eau est ainsi filtrée et épurée par les racines ; moins d'éléments polluants arrivent dans les cours d'eau, contribuant à la préservation de la qualité de l'eau.

Le saviez-vous ?

Des réunions publiques PLUi, incluant la préservation du bocage, auront lieu au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Pour être informé des dates et des lieux, inscrivez-vous ici :



et suivez l'actualité du PLUi sur plui.saint-lo-agglo.fr



Laurent Pien,
vice-président
en charge de
l'urbanisme

« L'élaboration de notre PLUi doit intégrer la valorisation de notre maillage bocager, garantir sa gestion raisonnée et préserver ses fonctions, qu'elles soient agricoles, paysagères, écologiques et économiques. Un groupe de travail réunissant tous les acteurs concourant au maintien du bocage a permis une compréhension mutuelle des attentes et contraintes de chacun. »

LES AUTRES ACTIONS DE SAINT-LÔ AGGLO POUR LE BOCAGE



- L'opération "10 000 arbres" renouvelée chaque année
- Le soutien à la plantation de haies par les exploitants agricoles (6,7 km / an)
- La restauration du bocage sur des zones prioritaires
- L'élaboration d'un plan d'actions pour la valorisation économique des haies

+ D'INFOS
sur saint-lo-agglo.fr



Environnement

GESTION DES DÉCHETS - NOUVELLE TARIFICATION

À compter du 1^{er} janvier 2023, mise en place de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi) sur tout le territoire. Elle va remplacer le mode de tarification en vigueur jusque-là : redevance d'enlèvement des ordures ménagères (secteur de canisy) ou taxe d'enlèvement des ordures ménagères figurant sur l'impôt foncier.



QU'EST-CE QUE JE PAIE ?

1 part fixe

*Que je paie quelle que soit mon utilisation du service.
Elle comprend :*

- POUR LA COLLECTE Saint-Lô Agglo : 33 %
 - 12 levées du bac gris par an
*sauf cas particuliers en apport volontaire (36 accès),
en dotation de rouleaux de sacs rouges ou en bacs collectifs*
 - TOUTES les levées du bac jaune
*sauf cas particuliers en colonnes de tri jaunes (accès illimité)
ou en dotation de sacs jaunes (sans limite)*
 - Le matériel (fourniture des bacs...)
 - La communication et prévention sur les déchets
 - L'accès aux déchèteries
- POUR LA VALORISATION Point Fort Environnement : 67%
 - Traitement des ordures ménagères
 - Mise en place et gestion des déchèteries
 - Tri sélectif (verre, emballage, papier)
 - Dette structurelle

1 part variable incitative

Je ne la paie que si j'utilise le service de collecte des ordures ménagères au-delà de ce qui est inclus dans la part fixe

C'est la part incitative. Si je n'utilise pas le service au-delà de celui déjà inclus dans la part fixe alors je ne paierai pas de part variable !

QUAND ET COMMENT JE PAIE ?

1 FACTURE

1 FOIS/AN EN JANVIER DE L'ANNÉE N+1 POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE L'ANNÉE N.

(Je recevrai ma 1^{ère} facture de REOMi en janvier 2024 pour l'utilisation du service de l'année 2023).

MENSUALISATION

Je peux faire ma **demande de mensualisation pour l'année 2023 jusqu'au 1^{er} février**. J'aurai 10 mensualités au total dont 9 de mars à novembre 2023 et une 10^e en février 2024. La 10^e comprendra en plus la part variable éventuelle.

1 ADRESSE À RETENIR

"mes démarches en ligne" sur saint-lo-agglo.fr pour toutes les demandes : prélèvement automatique, mensualisation, changement de situation...



DÈS À PRÉSENT

Optez pour la mensualisation
+ simple + sûre

Gratuite, prélèvement en 10 fois sans frais

Rendez-vous sur «mes démarches en ligne»
mesdemos.demarches.saint-lo-agglo.fr

COMBIEN JE PAIE ?

→ J'AI DES BACS INDIVIDUELS OU DES SACS PRÉPAYÉS



PART FIXE ANNUELLE		PART VARIABLE INCITATIVE	
Zones* de collecte 1 fois / semaine	Zones de collecte 1 fois tous les 15 jours	Bac gris Coût par levée supplémentaire au-delà des 12 levées	Sac rouge Achat d'un rouleau supplémentaire de sacs rouges (26 sacs de 30 L)
Bac gris 120 L ou 2 rouleaux de sacs rouges : 250 €	Bac gris 120 L ou 2 rouleaux de sacs rouges : 230 €	120 L : 4,10 €	24,60 €
Bac gris 240 L ou 4 rouleaux de sacs rouges : 320 €	Bac gris 240 L ou 4 rouleaux de sacs rouges : 300 €	240 L : 7,70 €	
Bac gris 360 L ou 6 rouleaux de sacs rouges : 384 €	Bac gris 360 L ou 6 rouleaux de sacs rouges : 364 €	360 L : 10,80 €	



→ JE DÉPENDS DE COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

Part fixe annuelle**

- Je dispose d'un badge et je peux effectuer 36 apports en colonne d'apport grise (ordures ménagères). Je paie 250 €.

Part variable incitative**

- À partir du 37^e apport à la colonne grise, je paie une part variable de 1,35 € / apport.



→ JE DÉPENDS DE BACS COLLECTIFS

Part fixe annuelle**

- J'habite dans une zone fortement agglomérée* collectée 1 fois / semaine, je paie 250 €.
- J'habite sur une autre zone du territoire collectée 1 fois / 15 jours, je paie 230 €.

Part variable incitative**

Les éventuelles levées des bacs collectifs supplémentaires seront répercutées dans les charges de copropriété.

LES BONS GESTES



JE TRIE

pour optimiser la valorisation des déchets.

JE SORS

MON BAC OU SAC

la veille au soir de la collecte.

JE NE DÉPOSE PAS

de sacs poubelles au pied des colonnes ou à tout autre endroit du domaine public sous peine d'amende.



*Zones fortement agglomérées : Saint-Lô, Agneaux, Saint-Georges-Montcocq, Torigni-sur-Vire et Saint-Amand

**En fonction des cas, le montant sera à régler à Saint-Lô Agglo, au bailleur ou au syndic.

Le saviez-vous ?

Si vous ne l'avez pas reçu, un guide complet "tarification" est disponible sur demande à direction.cvd@saint-lo-agglo.fr ou sur saint-lo-agglo.fr

Les calendriers de collecte des déchets 2023 seront disponibles dans votre mairie et sur le site internet mi décembre.



PROJET DE
TERRITOIRE
2020-2026ÉQUILIBRE ET
SOLIDARITÉ
TERRITORIALE

Santé

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Contrat Local de Santé

Le contrat local de santé a été adopté le 5 juillet dernier. Cette feuille de route a été élaborée en concertation avec les habitants et les acteurs locaux, notamment des professionnels de santé, des représentants des institutions et des associations.

Issu de la loi hôpital, patients, santé, territoires de 2009, le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et Saint-Lô Agglo pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

CHIFFRES CLÉS

+ DE 1 000
réponses à l'enquête
population

130
participants aux
ateliers-débats

60
acteurs de
santé mobilisés

LES OBJECTIFS

- Mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité,
- Faciliter les parcours de soins et de santé,
- Agir sur les facteurs qui ont une incidence sur la santé : le logement, l'environnement, l'éducation, le travail...

LES PUBLICS CONCERNÉS

Enfants, jeunes, adultes, seniors, personnes en situation de handicap... Tout le monde est concerné !

DES EXEMPLES D'ACTIONS RETENUES SUR LE TERRITOIRE

- Faciliter l'accès aux soins des étudiants sans médecin traitant,
- Déployer une offre de télémédecine,
- Soutenir le déploiement des dispositifs de délégation médicale (assistants médicaux, infirmier(e)s en pratique avancée, infirmier(e)s ASALEE...),
- Prévenir le risque d'épuisement de l'aidant,
- Contribuer à l'aménagement des cours des établissements scolaires favorables à la santé des enfants et des jeunes,
- Contribuer à l'émergence d'un parcours "nutrition santé",
- Favoriser la pratique de la marche et du vélo auprès des habitants et des employeurs.

5 AXES STRATÉGIQUES



Accès aux soins
et aux droits
à la santé,



Santé mentale
et bien-être
psychique,



Bien vieillir
et autonomie,



Environnement,
cadre de vie
& santé,



Promotion de
comportements
favorables à la
santé et parcours
de prévention.

”



Alexandre Henrye,
vice-président
en charge
de la promotion
du territoire

« En pleine articulation avec l'ARS, le contrat local de santé de l'Agglo doit permettre de proposer des actions répondant aux priorités de santé identifiées sur le territoire que sont l'accès aux soins, la santé mentale, le bien vieillir et l'autonomie, le cadre de vie. »

Territoire

D'INITIATIVES



© S. Grestille

Mélina, Florent, Nicolas et Hervé Brixtel

MOBILITÉ EMPLOI SERVICES à Agneaux, une réponse mobilité pour le maintien et l'accès à l'emploi

Depuis 2007, l'association Mobilité Emploi Services offre une solution de mobilité (voiture, scooter ou vélo à assistance électrique) aux personnes en recherche active d'emploi ou de formation. Le service est disponible sur les 61 communes de l'Agglo. L'association prête un véhicule moyennant un coût de mise à disposition à la journée : 5 € pour une voiture, 3 € pour un scooter et 1 € pour un vélo. Les chefs d'entreprise peuvent également solliciter cette solution pour leurs salariés, aux revenus modestes, privés temporairement de leur moyen de locomotion. Il faut que leurs salariés soient domiciliés sur le territoire de l'Agglo et que les déplacements domicile-travail ne puissent pas être réalisés avec le réseau SLAM ou NOMAD Car.

Saint-Lô Agglo subventionne l'association dans le cadre d'une convention d'objectifs.

La connaissance du monde de l'entreprise et ses engagements dans le secteur social permettent à Hervé Brixtel, président de l'association, de proposer des réponses adaptées à la problématique mobilité-emploi. Il a avec lui une équipe de trois personnes mobilisées pour proposer rapidement une

solution adaptée à chacun : Florent supervise le service, Mélina gère la partie administrative et Nicolas entretient le parc de véhicules.

+ D'INFOS
retrouvez le portrait complet
sur saint-lo-agglo.fr

CHIFFRES CLÉS 2021

1 PARC :
64 voitures,
60 scooters et
20 vélos à assistance
électrique

225
utilisateurs*

23 865
jours d'utilisation*

47 communes
desservies*

182 entreprises
bénéficiaires*

* en 2021

EXPRESSION

du conseil de développement



© P-Y Le Meur

Virginie Renaud,
présidente du Conseil
de développement
de Saint-Lô Agglo
vous le présente

Qu'est-ce qu'un conseil de développement ?

Le conseil de développement est une assemblée de citoyens bénévoles, représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux et associatifs locaux.

Conformément à la loi qui le rend obligatoire pour toute intercommunalité de plus de 50 000 habitants, le conseil de développement a été installé par Saint-Lô Agglo en 2018, et renouvelé en 2020. Formé de 75 membres répartis en trois collèges, je le préside depuis sa création.

Quel est son rôle ?

C'est une instance consultative. Son rôle est de conseiller les élus communautaires et d'attirer leur attention sur les attentes des citoyens.

Sur quels sujets s'est-il prononcé ?

Sur saisine de Saint-Lô Agglo, il donne son avis sur les projets communautaires. Il s'est ainsi prononcé sur le projet alimentaire territorial (PAT), la gestion de l'eau, le contrat local de santé, le projet de territoire. Il peut, par ailleurs, s'autosaisir de sujets qu'il juge importants. Des groupes travaillent actuellement sur l'habitat intergénérationnel, l'accès au sport et à la culture, les difficultés de recrutement des entreprises. À ce sujet, il a pris l'initiative avec ses partenaires d'organiser en juin 2022 le "Pentathlon des métiers et de l'emploi", une solution innovante pour mettre en relation recruteurs et demandeurs d'emploi.

Portrait

D'ENTREPRISE

@Lemasson



JEAN-LOUIS BERÇAÏTS, Président de l'entreprise Lemasson

Parce qu'il a décelé le potentiel de développement de la géothermie, Jean-Louis Berçaïts a accepté de changer de région et de métier, il y a presque 20 ans. Aujourd'hui, la société Lemasson est reconnue en France et en Europe.

Au commencement, il y a la Terre

Jean-Pierre Lemasson s'est intéressé aux procédés thermodynamiques dès 1975. Pionnier de la géothermie, il avait à cœur de développer une offre de systèmes de chauffage économiques et vertueux. L'Allemagne, la Suisse et les pays nordiques sont très en avance, l'utilisation de la température constante de la terre n'a plus de secret pour eux. Car il s'agit bien de cela : le sol – que l'air au-dehors soit froid ou chaud – affiche toujours les mêmes mesures, entre 12 et 15 degrés. Sa chaleur se régénère naturellement.

Comment ça marche ?

Un circuit de captage (sous le sol), un circuit de chauffage (dans le bâtiment) et entre les deux le circuit thermodynamique.

À l'arrivée, une chaleur constante dans chacune des pièces et de l'eau chaude sanitaire, produite avec 75% d'énergie gratuite.

L'aide immobilière avec la délégation de l'Agglo au département de la Manche dans le développement de l'entreprise.

Cette aide pour les 350 m² supplémentaires de plateforme va de pair avec la croissance de l'activité et donc l'embauche et la formation de nouveaux collaborateurs en production, en logistique, au service commercial, en bureau d'études et en recherche et développement...

La mise en place des aides OPAH et des aides nationales "France Rénov" booste-t-elle les demandes en installation géothermique ? Oui, indéniablement car la géothermie



@Lemasson

On ne connaît pas encore le tiers des métiers à venir dans le domaine des énergies propres.

est adaptée à la rénovation, elle peut même être facilement raccordée à l'existant.

Les fondamentaux de l'offre Lemasson et ses clients

Le confort, les économies substantielles et une transmission de la Planète un peu moins bête à nos enfants. Les principaux clients sont des installateurs et des industriels. Nous proposons également des projets "sur-mesure". Le procédé chaleur rayonnante et/ou refroidissement convient particulièrement aux bâtiments anciens.

Les fondamentaux de l'entreprise

Lemasson est une entreprise autonome pour laquelle l'innovation et le savoir-faire sont primordiaux. Les machines sont fabriquées sur place et les composants durables et réparables.

FOCUS



Startup Weekend Saint-Lô du 14 au 16 octobre

La 6^e édition du Startup Week-end avait pour thème la foodtech pour faire naître des projets autour de l'alimentation.

3 gagnants :

1^{er} prix : Fit Pro, complément alimentaire protéiné végétal et local issu des lentilles d'eau pour sportifs

2^e prix : Farine & TIC, farine de pain élaborée à partir des invendus du pain de la grande distribution du département de la Manche

3^e prix : Vertiliz, valorisation des biodéchets locaux en compost à haute valeur ajoutée grâce à une chaîne de lombricompostage



@G. Sinel

CHIFFRES CLÉS

46

Salariés et alternants

5,5 À 6 M€

de chiffre d'affaires

2 400 m²

de surface au sol et 600 m² de plateforme

Questions à

MICKAËL GRANDIN

vice-président en charge du développement économique



Pourquoi avoir rédigé un Schéma de Développement Économique et d'Urbanisme Commercial (SDEUC) ?

Regarder loin pour agir vite !

Le SDEUC est la feuille de route permettant d'accompagner nos acteurs économiques vis-à-vis des transformations et transitions de notre société, de la traduire dans notre aménagement du territoire et d'organiser le parcours entrepreneurial sur l'ensemble de l'agglomération.

L'enjeu est de mettre en mouvement les différents acteurs : les partenaires publics ou privés, les élus et les agents.

Quelles sont les grandes lignes du SDEUC de Saint-Lô Agglo ?

6 axes identifiés et priorisés :

- L'attractivité résidentielle en particulier pour les jeunes actifs
- Les mobilités sur et autour du territoire pour faciliter les connexions, développer des alternatives à l'automobile
- L'appui au recrutement pour attirer de nouveaux actifs ou encore faire "matcher" les offres d'emploi
- L'économie de demain en stimulant l'innovation et les filières à fort potentiel
- Le commerce de demain en préparant collectivement les grandes mutations
- Le foncier économique de demain en facilitant l'installation ou le développement d'entreprises et en réorientant le tertiaire vers les centralités.

Avec le soutien :



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



RÉGION NORMANDIE



noah1901/olp19150

Quelles sont les 1^{ères} actions concrètes ?

La stratégie économique conforte les actions déjà en cours sur l'habitat ou la mobilité.

En 2023, nous organiserons les 1^{ères} soirées "Ancrage" avec Attitude Manche pour les nouveaux salariés du territoire dans cet esprit d'attractivité, de convivialité.

Une réflexion est en cours avec nos partenaires et les unions de commerçants autour de l'office de commerce.

La construction de "Atelier 21", pépinière d'ateliers agroalimentaires verra le jour en octobre 2023.

Des outils pour les maires ont été élaborés pour faciliter les échanges avec les acteurs économiques, et des rencontres se renforcent ici ou là sur l'ensemble du territoire. Le tiers-lieu Pôle Agglo21 est labellisé par la région. Une convention a été signée avec le département pour l'aide à l'immobilier d'entreprise et une attention particulière est portée sur la recherche et l'enseignement, sources d'emplois nouveaux.

Enfin, nous avons requalifié nos zones d'activités économiques suivant les usages et identifié des friches pour les réenchanter. Le PLUi, en cours d'élaboration, sera l'outil pour traduire nos orientations économiques dans l'aménagement du territoire.

ÇA BOUGE dans l'agglô



LOUPBAR BRASSERIE



DES LOCAUX PLUS GRANDS SUR LA ZONE DE LA BUSNOUVIÈRE À MOYON VILLAGES

L'entreprise LOUPBAR BRASSERIE démarrée dans les ateliers de l'Agglo à Moyon en juillet 2019 est une histoire d'amitié et de passion pour la bière. En mai 2022, l'arrivée de 3 fermenteurs, pour développer l'activité en fûts, nécessitait un agrandissement. C'est chose faite aujourd'hui avec la location d'un 2^e atelier adjacent au premier. L'entreprise emploie 4 salariés et dispose d'une gamme de 5 bières et 3 saisonnières. Avec + de 400 m² sur 2 ateliers, l'entreprise peut poursuivre son développement et rester sur Moyon. « Il y a un réel esprit d'entraide entre les entreprises. C'est très agréable » indique Benoit Lepelley, le gérant.

+ d'infos www.laloupbar.fr



LE TAXI DE L'ESTUAIRE

S'INSTALLE SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DE GUILBERVILLE À TORIGNY-LES-VILLES

De formation ambulancier, Michaël Lebastard a créé "Le taxi de l'estuaire" dans le bourg de Guilberville en 2015. Aujourd'hui, l'entreprise dispose d'une flotte de 10 voitures et compte 11 salariés. Le nouveau bâtiment de 620 m² est conçu pour offrir un confort de travail à l'équipe. Outre le taxi, l'entreprise est spécialisée dans le transport de malades assis et d'enfants en situation de handicap. « J'aime donner leur chance aux gens et former en interne » indique M. Lebastard qui recrute.



© M.-P. Houben



Canisy

SAINT-ÉBREMOND-DE-BONFOSSÉ - CANISY EN DOUCEUR

La liaison entre Canisy et Saint-Ébremond-de-Bonfossé, réunies depuis 2017, se fait désormais en douceur : une voie d'une longueur de 950 m, permet aux piétons et cyclistes de relier les deux communes historiques à l'écart de la RD 53, assez fréquentée. La commune a engagé ce projet dès 2018. Pour le réaliser, elle a dû acquérir deux bâtiments et les déconstruire. Il a été financé à hauteur de 40% par le département de la Manche dans le cadre du Contrat de Pôle de Services (CPS). Le coût total de l'opération approchera les 360 000 € HT. Les travaux ont été réalisés par les entreprises BDH Lemaréchal et EUROVIA. Randonneurs, coureurs ou collégiens y ont déjà trouvé leurs marques.

Agneaux

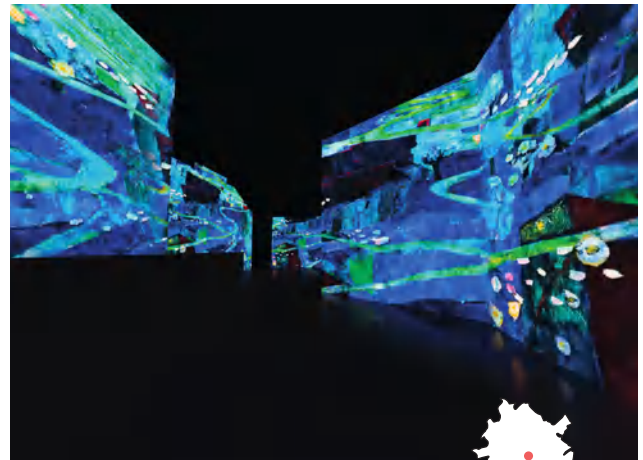
LES RENDEZ-VOUS DE LA CULTURE, VENEZ Y PARTICIPER !

Depuis août 2021, la mairie d'Agneaux a institué un nouveau temps fort culturel : Les rendez-vous de la culture à la médiathèque. Deux fois par an, un intellectuel, spécialiste de sa discipline, est accueilli afin de donner une conférence. Tous les thèmes y sont abordés au fil des rendez-vous : histoire, géographie, philosophie, science politique, géopolitique, sociologie, etc. Le but de nos conférenciers est, en une heure et demie environ, d'apporter un éclairage nouveau sur un thème précis tout en permettant au plus grand nombre d'y assister. Après, la 1^{ère} conférence de Michel Boivin intitulée "Un tout autre De Gaulle", celles de 2022 d'Éric Anceau "Napoléon III, un précurseur incompris ?" et de Pascal Perrineau sur la présidentielle 2022, venez participer au printemps prochain à celle de Christian Le Bart autour des mouvements politiques et notamment des gilets jaunes. C'est ouvert à tous et gratuit.

Suivez l'actualité de la ville pour connaître les dates des rendez-vous de la culture agneaux.fr



© C. Crespin



© We are kraft - J.-P. Le Fèvre - Ville de Saint-Lô

Saint-Lô

IMMERGEZ-VOUS DANS L'ŒUVRE DE JEAN-PIERRE LE FÈVRE

En 2023, la Ville de Saint-Lô rendra un vibrant hommage à l'artiste peintre Jean-Pierre Le Fèvre à l'occasion de ses 90 ans. La municipalité a imaginé une rétrospective contemporaine et novatrice de ce peintre de la couleur, Saint-Lois d'adoption et citoyen d'honneur de notre ville. Cette immersion sera déclinée en 3 temps et en 3 lieux au cours du 1^{er} semestre 2023. Les visiteurs découvriront les croquis et esquisses de l'artiste dans la galerie de l'hôtel de ville ; les œuvres présentées à la médiathèque les feront voyager en Normandie et à travers le monde ; enfin un spectacle incroyable mettra en mouvement en musique et en lumière 200 œuvres au sein d'un parcours immersif inédit !

2023 sera l'année Jean-Pierre Le Fèvre à Saint-Lô !





Moyon Villages

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA MAIRIE ET LA MÉDIATHÈQUE

Après un an de travaux, la mairie et l'agence postale ont réouvert fin août-début septembre dans des locaux agrandis et plus fonctionnels. La Médiathèque, elle, a déménagé dans un nouveau local attenant à la mairie : un lieu qui mêle lecture, musique, numérique et plus largement la culture avec des services en ligne : catalogue des collections, presse, vidéos, formations, etc. Le montant total des travaux s'élève à 714 300 € HT avec le soutien financier de l'État (DRAC pour la médiathèque et DETR pour la mairie) et de La Poste pour l'Agence postale. Les plages horaires d'ouverture au public des deux structures ont été agrandies pour faciliter l'accès au public.

Mairie : lundi, mardi, jeudi - 10h-14h et 16h-18h / mercredi, vendredi - 10h-14h / samedi - 10h-12h

Médiathèque : lundi - 16h-18h / mercredi - 10h-16h / vendredi 10h - 12h et 16h30 - 18h30 / samedi - 10h-13h



© A.S. Hardel



Saint-Jean-d'Elle

L'APPRENTISSAGE POUR FORMER ET TRANSMETTRE LES SAVOIR-FAIRE

La commune a accueilli, le 29 août dernier, deux nouveaux apprentis, Estebann et Mathéo, afin de renforcer l'équipe du service technique. Ce renfort a été mis en œuvre en raison de la non-utilisation de produits phytosanitaires par le service engendrant davantage de travail manuel. Cela permet également aux agents de transmettre leur expérience auprès d'une nouvelle génération. Ces deux jeunes, âgés de 15 ans, suivent une formation au sein de la MFR de Coutances pour devenir à terme paysagistes. Cette intégration a été rendue possible par une aide financière du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) qui couvre les frais de formation. Au cours de leurs deux années d'apprentissage, ils auront pour objectifs l'aménagement d'un square sur la place de la mairie intégrant une aire de jeux innovante, celui d'une piste cyclable reliant l'école et le centre bourg et un aménagement paysager.



© E. Debroise-Gautier



© Mairie Marigny-Le-Lozon

Marigny-le-Lozon

UNE JOURNÉE-HOMMAGE AVEC WESTPORT EN VISIOCONFÉRENCE

C'est une amitié au-delà du temps et de l'océan que Marigny-Le-Lozon et Westport (Connecticut - USA) ont renoué le 8 mai dernier par une visioconférence pleine d'émotions entre Jennifer Tooker, maire de Westport et Fabrice Lemazurier, entourés des personnes qui ont bénéficié des "Colis d'Amérique", cadeaux envoyés aux enfants du territoire dans les années 50 et 60 par l'association de Charlotte Mac Lear. Les forts liens d'amitié qui lient les deux communes s'inscrivent dans la vie de la commune : une salle du pôle public porte le nom de Charlotte Mac Lear et la bibliothèque municipale met à disposition de tous les archives municipales concernant les relations Westport-Marigny, le texte de la conférence inédite "39-45 Marigny dans la tourmente" de l'historien Michel Boivin et les recherches de René Gautier, à l'origine de cette journée-hommage. À consulter pour le plaisir de lire ou la passion de l'Histoire.

SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES










Retour de l'enquête : ce que vous nous avez dit

Vous avez été plus de 160 à répondre à l'enquête citoyenne sur le mix énergétique du territoire en 2040 proposée dans l'Agglomag#13. Merci à vous !

Voici ce que vous avez partagé avec nous. 80% des répondants sont favorables au développement de panneaux photovoltaïques et au bois énergie plutôt qu'à l'éolien et à la méthanisation. 25% estiment ne pas être informés sur le photovoltaïque, l'éolien et le bois énergie et 42% sur la méthanisation.



LE MIX ÉNERGÉTIQUE, CE QUE VOUS EN PENSEZ :

-  Les énergies renouvelables permettent un développement local.
-   Le bois énergie permettrait la valorisation et la préservation du bocage avec toutefois une crainte de déforestation et de coupe à blanc de haies.
-   Les panneaux photovoltaïques permettraient une nouvelle activité économique avec une crainte des nuisances pour certains.
-   L'éolien est considéré comme une énergie "facile" à produire mais crée une inquiétude concernant les nuisances potentielles.
-   La valorisation des déchets agricoles est l'atout de la méthanisation mais elle engendre une crainte des pollutions.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

La restitution du diagnostic au 1^{er} trimestre 2023 suivie d'ateliers de concertation. Pour être informé(e) des dates et y participer, inscrivez-vous sur saint-lo-agglo.fr ou ici :



Le saviez-vous ?

Découvrez le nouveau site de l'Agglo, + ergonomique, + pratique ici :



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTICIPER AU DÉFI FAMILLES ALIMENTATION POSITIVE

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, Saint-Lô Agglo organise un défi familles à alimentation positive. De janvier à juin 2023, venez participer à différentes animations en équipe : ateliers cuisine, visite à la ferme, atelier de jardinage, échange de bonnes pratiques et d'astuces... autour de l'alimentation pour apprendre à consommer autrement c'est-à-dire plus localement et sans gaspiller, sans dépenser plus. Ferez-vous partie de l'équipe qui consommera le plus localement ? C'est gratuit.

PLUS D'INFOS

Pour y participer, inscrivez-vous avant le 31 décembre 2022* sur saint-lo-agglo.fr ou ici :



”

 Florence Mazier, vice-présidente en charge du commerce, de l'artisanat et des circuits courts

« On compte sur vous ! Venez tester de nouveaux modes de consommation de manière ludique. Avec notre "Défi familles alimentation positive" devenez les ambassadeurs de notre projet alimentaire territorial ! »

SAINT-LÔ AGGLO PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

INSCRIPTION AVANT LE 31 JANVIER 2023

DÉFI FAMILLES ALIMENTATION POSITIVE

DE JANVIER À JUIN 2023

SAINT-LÔ AGGLO

* dans la limite des places disponibles

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT EST AUSSI UN P.A.P.E.



La Maison de Justice et du Droit (MJD), lieu d'information juridique gratuite et confidentielle est aussi un Point d'Accès pour la Protection de l'Environnement (P.A.P.E) dans le cadre de l'accès au droit sur l'environnement. Une question sur la faune et la flore, l'eau, les espaces naturels, les projets d'aménagement..., la MJD vous accueille et vous orientera vers l'administration ou l'association partenaire susceptible de vous apporter des réponses.

PLUS D'INFOS

saint-lo-agglo.fr
2 rue de la laitière normande
Saint-Lô

Nouvelle adresse !

FESTIVAL JEUNES EN SCÈNE

Appel à projets jeunes talents jusqu'au 31 janvier 2023 !

Tu as entre 11 et 25 ans, tu habites le territoire de Saint-Lô Agglo et tu as un "talent" ou l'envie de nous faire partager ta passion. Le festival Jeunes en scène de l'Agglo est là pour accompagner la découverte des jeunes talents. **Il est ouvert à tous les arts** : musique, danse, cirque, photographie, dessin, vidéo, improvisation, cuisine...

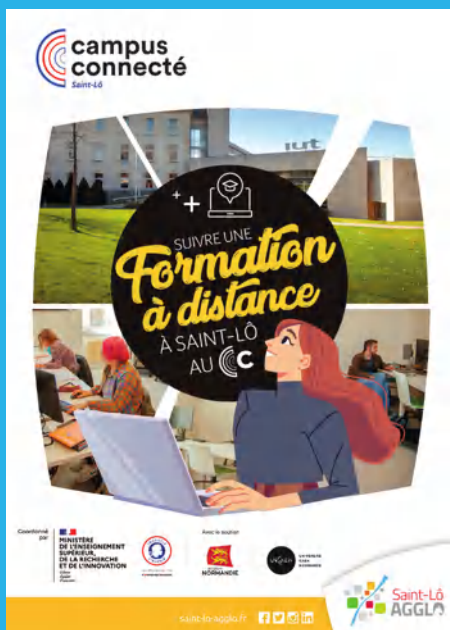
Pour proposer ton projet, **inscris-toi avant le 31 janvier** sur saint-lo-agglo.fr ou ici :



Le festival Jeunes en scène se déroulera du 19 au 21 avril au centre culturel de Saint-Lô.

Le saviez-vous ?

À partir du 1^{er} janvier 2023, le **PASS Déchèterie est obligatoire**. Pour vous le procurer, rendez-vous sur pointfortenvironnement.fr



CAMPUS CONNECTÉ

Étudier à distance et rester sur le Saint-Lois

Le Campus connecté de l'Agglo, situé au sein de l'IUT de Saint-Lô, te permet de suivre un enseignement supérieur à distance (BTS, Licence, Master...) en bénéficiant d'un accompagnement et d'un lieu de travail adapté. Futur(e) bachelier(e), tu souhaites rester sur le territoire saint-lois pour diverses raisons (contrainte personnelle, financière, sportive, situation de handicap...). Sélectionne dès maintenant ta formation sur parcoursup.fr ou candidat dans l'offre de formations à distance ! En janvier, deux démarches : t'inscrire à ta formation à distance sur parcoursup.fr et candidater au Campus connecté sur saint-lo-agglo.fr. Le Campus connecté est gratuit. 15 places sont ouvertes pour la rentrée 2023.

PLUS D'INFOS 07 64 44 41 31
ou campusconnecte@saint-lo-agglo.fr

agenda

2023

x

Les rendez-vous
de l'agglô



Villes en scène

tous les spectacles
débutent à 20h30

4 février

Tropico Salvaje

La Gallera Social Club

Saint-Jean-d'Elle
(Le Virage)

1^{er} avril

Cowboy ou indien ?

Groupe Déjà

Thèval (Le Triangle)

8 avril

**Tant qu'il y aura
des brebis**

La dernière Baleine

Saint-Jean-d'Elle
(Le Virage)

15 avril

Bahia

Ana Carla Maza solo

Thèval (Église
La Chapelle Enjurer)

3 mai

Traversée

*Constantinople
& Ablaye Cissoko*

Tessy Bocage
(Église Tessy-sur-Vire)

6 mars au 16 avril

Concertation PLUi

Programme à venir
sur saint-lo-agglo.fr

Pour tous

18 janvier

**Conférence du Conseil
de développement**

*"La nature disparaît,
est-il trop tard pour agir?"*
par Frédéric Malvaud

Pôle Agglo21

20 janvier

Défi ados-parents

Médiathèque La Source

21 et 22 janvier

CSO TDA Super As

Pôle hippique Saint-Lô

30 janvier
au 2 février

**Semaine de la
sécurité routière**

FJT Espace Rabelais

4 février, 6 avril
et 23 mai

T'Parent d'Ado

Thèmes et lieux
sur saint-lo-agglo.fr

17 au 19 février

**Salon des étalons
de sport**

Pôle hippique Saint-Lô

13 mars

Conférence parentalité

*"Accompagner les enfants
dans la compréhension
de l'actualité"*

par Monica MEJIA

+ d'infos à venir
sur saint-lo-agglo.fr

25 et 26 mars

Pro Élite de Horseball

Pôle Hippique Saint-Lô

27 au 31 mars

Semaine du logement

FJT Espace Rabelais

28 mars
au 1^{er} avril

**Semaine de
l'orientation**

Kiosk

19 au 21 avril

**Festival Jeunes
en scène**

Saint-Lô

29 mai au 2 juin

50 ans du FJT

FJT Espace Rabelais

C'est que pour les jeunes

Jusqu'au
31 janvier

**Appel à projet Festival
Jeunes en scène**

Sur inscription

18 janvier

**Atelier CV & lettre de
motivation jobs d'été**

Kiosk

24 au 28 janvier

**Semaine Initiative
Jeunes**

Kiosk

8 février,
1^{er} mars,
8 mars et 10 mai

Kestions de Jeun's

Thèmes et lieux
sur saint-lo-agglo.fr

22 mars

**Jobs d'été "techniques
de recherche et offres"**

Kiosk

25 mars

**Jobs d'été avec
les agences d'intérim**

Kiosk